

Le rite pénitentiel

3 janv. 18

Chers frères et sœurs, bonjour !

En reprenant les catéchèses sur la célébration eucharistique, nous considérons aujourd'hui, dans le contexte des rites d'introduction, l'acte pénitentiel. Dans sa sobriété, il favorise l'attitude par laquelle se disposer à célébrer dignement les saints mystères, c'est-à-dire en reconnaissant nos péchés devant Dieu et devant les frères, en reconnaissant que nous sommes pécheurs. L'invitation du prêtre est en effet adressée à toute la communauté en prière, parce que nous sommes tous pécheurs. Que Dieu pourrait-il donner à celui qui a déjà le cœur rempli de lui-même, de son succès ? Rien, parce que le présomptueux est incapable de recevoir le pardon, rassasié qu'il est de sa prétendue justice. Pensons à la parabole du pharisien et du publicain, où seul le second – le publicain – rentre chez lui justifié, c'est-à-dire pardonné (cf. Lc 18,9-14). Celui qui est conscient de sa misère et baisse les yeux avec humilité, sent se poser sur lui le regard miséricordieux de Dieu. Nous savons par expérience que seul celui qui sait reconnaître ses erreurs et demander pardon reçoit la compréhension et le pardon des autres.

Ecouter en silence la voix de la conscience permet de reconnaître que nos pensées sont éloignées des pensées divines, que nos paroles et nos actions sont souvent mondaines, guidées par des choix contraires à l'Évangile. C'est pourquoi, au début de la messe, nous accomplissons communautairement l'acte pénitentiel par une formule de confession générale, prononcée à la première personne du singulier. Chacun confesse à Dieu et à ses frères "d'avoir péché en pensées, en paroles, par action et par omission". Oui, aussi par omission, c'est-à-dire d'avoir omis de faire le bien que j'aurais pu faire. Souvent nous nous sentons bons parce que – disons-nous – "je n'ai fait de mal à personne". En réalité, il ne suffit pas de ne pas faire de mal au prochain, il faut encore choisir d'accomplir le bien en saisissant les occasions pour bien témoigner que nous sommes disciples de Jésus. Il est bon de souligner que nous confessons aussi bien à Dieu qu'aux frères que nous sommes pécheurs : cela nous aide à comprendre la dimension du péché qui, alors qu'elle nous sépare de Dieu, nous sépare aussi de nos frères, et vice-versa. Le péché coupe : il coupe la relation avec Dieu et il coupe la relation avec les frères, la relation dans la famille, dans la société, dans la communauté. Le péché coupe toujours, sépare, divise.

Les paroles que nous disons avec la bouche sont accompagnées du geste de se frapper la poitrine, en reconnaissant que j'ai péché par ma faute, et non par la faute des autres. Il arrive souvent en effet que, par peur ou par honte, nous pointions le doigt pour accuser les autres. Il coûte d'admettre que l'on est coupable, mais cela nous fait du bien de le confesser avec sincérité. Confesser ses péchés. Je me souviens d'une anecdote que racontait un vieux missionnaire, d'une femme qui est allée se confesser et qui a commencé à dire les fautes de son mari ; puis elle a raconté les fautes de sa belle-mère et puis les péchés des voisins. A un

certain moment, le confesseur lui a dit : “Mais, madame, dites-moi, vous avez fini ? – Très bien : vous avez fini avec les péchés des autres. Maintenant commencez à dire les vôtres”. Dire ses propres péchés !

Après la confession du péché, nous supplions la Bienheureuse Vierge Marie, les Anges et les Saints de prier le Seigneur pour nous. En cela aussi la communion des Saints est précieuse : l’intercession de ces « amis et modèles de vie » (Préface du 1er novembre) nous soutient sur le chemin vers la pleine communion avec Dieu, quand le péché sera définitivement anéanti.

Outre le “Je confesse”, on peut faire l’acte pénitentiel avec d’autres formules, par exemple : « Prends pitié de nous, Seigneur / Contre toi nous avons péché. / Montre-nous, Seigneur, ta miséricorde. / Et donne-nous ton salut » (cf. Ps 123,3; 85,8; Jr 14,20). Le dimanche spécialement, on peut accomplir la bénédiction et l’aspersion de l’eau en mémoire du Baptême (cf. OGMR, 51), qui efface tous les péchés. Il est aussi possible, comme partie de l’acte pénitentiel, de chanter le Kyrie eleison: avec cette ancienne expression grecque, nous acclamons le Seigneur – Kyrios – et nous implorons sa miséricorde (ibid., 52).

La Sainte Ecriture nous offre des exemples lumineux de figures “pénitentes” qui, en rentrant en elles après avoir commis le péché, trouvent le courage de faire tomber le masque et de s’ouvrir à la grâce qui renouvelle le cœur. Pensons au roi David et aux paroles qui lui ont été attribuées dans le Psaume: « Pitié pour moi, mon Dieu, dans ton amour, selon ta grande miséricorde, efface mon péché. » (50,3). Pensons au fils prodigue qui retourne au père ; ou à l’invocation du publicain : « Mon Dieu, montre-toi favorable au pécheur que je suis ! » (Lc 18,13). Pensons aussi à saint Pierre, à Zachée, à la femme samaritaine. Se mesurer avec la fragilité de l’argile dont nous sommes formés est une expérience qui nous fortifie : tandis que nous faisons face à notre faiblesse, elle nous ouvre le cœur à invoquer la miséricorde divine qui transforme et convertit. Et c’est ce que nous faisons dans l’acte pénitentiel au début de la messe.

Pape François